



# EXTRAIT

## du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : .....

Commission  
d'appel d'offres

L'An Deux Mille Vingt, le huit juin dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 26  
Absents : 03

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chasson, Dersi, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Vallon.

Pour : 29  
Abstentions : /  
Contre : /

Excusé(e)s : MM Boukal (pouvoir à Tolfo), Durif (pouvoir à Lorenzo), Souche (pouvoir à Noël).

Secrétaire : Mme Bayle.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article 22 alinéa 3 du Code des Marchés Publics, qui précise que la commission est composée du Maire ou son représentant, président de droit, et de cinq membres du Conseil Municipal élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après en avoir délibéré,

- procède à l'élection des cinq membres au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Titulaires :

- . « Le Teil, en avant » : DIATTA Patricia - TOLFO Pascale - MAZEYRAT Alain.
- . « Un nouveau regard pour Le Teil » : LORENZO Sophie.
- . « Le Teil, c'est vous » : BUARD Raphaël.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Olivier PEVERELLI